

Rencontre avec Jean-Paul Nunez

Entre colère et espoir

La Cimade s'oppose régulièrement à la nouvelle politique du gouvernement concernant l'immigration. Pourquoi cette opposition ? Est-elle politique ou religieuse ? Nous sommes allés rencontrer Jean-Paul Nunez, responsable depuis 25 ans de la Cimade à Montpellier.

C'est un homme énergique, à la parole ferme. C'est un homme d'action. Il nous reçoit dans des nouveaux bureaux à Montpellier. Une demi-douzaine de bénévoles y travaillent aujourd'hui.

« A force d'accueillir les étrangers, de théologien (il est pasteur de l'Eglise réformée de France, mis à la disposition de la Cimade) je suis devenu juriste » nous dit Jean-Paul Nunez.

Il y a, en France, 23 centres de rétention dont un à Perpignan, un à Sète et un à Nîmes. Mis en place en 1985, ce ne sont pas des prisons mais des centres fermés qui reçoivent les étrangers sans-papiers en attente de leur reconduite à la frontière.

Vigie des « Droits de l'homme »

En 1985, le gouvernement a demandé à la Cimade, dont la mission a toujours été de défendre les étrangers, de surveiller, d'être une vigie de l'application des droits. Les centres de rétention, comme lieux fermés, peuvent mener à des abus.

C'est important : la Cimade ne s'est pas imposée dans les centres de rétention. Elle y a été admise par le gouvernement. Et les équipiers de la Cimade qui y travaillent ont toujours été payés par l'Etat pour cette mission. C'est devenu la plus grosse action de la Cimade puisque plus de 2/3 des salariés travaillent dans les centres.

La parole de la Cimade dérange

Mais la politique récente a multiplié les arrestations dans sa volonté chiffrée d'éloigner les étrangers. Les centres de rétention se sont agrandis. Sur le Languedoc-Roussillon, les places ont triplé passant de 70 à 200. La Cimade continue son travail de vigie, en faisant respecter le droit. Ainsi 50 % des étrangers arrêtés par la police sont libérés en quelques jours. A Nîmes, ce sont 2 sur 3. Il ne s'agit en aucune façon d'une aide illégale à des clandestins. Il s'agit de contrôler que la loi française est appliquée et les droits de l'homme respectés. « Ce n'est pas nous qui libérons les étrangers. Ce sont les juges au regard des situations et du droit lui-même ».

Mais le « rendement » de 50 % de personnes remises en liberté par le juge et la franchise de parole de la Cimade sont devenus gênants. Difficile à écarter à cause de son indépendance et de son long passé humanitaire, la stratégie du gouvernement a été de partager le territoire français comme un marché, en huit « lots » donnant lieu à des « appels d'offres » pour différentes associations ; de façon à morceler le problème et les réactions éventuelles.

« Que ce soit dans les centres de rétention, comme lors de toutes nos permanences d'accueil, nous ne demandons rien d'autre que l'application de la loi, affirme notre interlocuteur. Bien sûr nous nous battons pour que la loi et son application soient un peu moins inhumaines...

Quand l'Eglise de Nîmes s'engage, c'est un exemple : des hommes, des femmes, des enfants étrangers sont déclarés libérables par le juge à 11 h du soir, la police les réexpédie à 3 h du matin dans la campagne de la banlieue de Nîmes. Il y a là un problème humain. Heureusement quelques groupes d'Eglise s'efforcent de les accueillir. Cette question n'est pas une question politique. Qu'on soit de gauche ou de droite, c'est une question d'humanité, de justice pour tous, de dignité pour chacun ».

C'est un combat évangélique

De nombreux bénévoles et sympathisants soutiennent depuis longtemps et de plus en plus la Cimade. L'Évangile libérateur qui est au cœur des statuts de la Cimade n'est pas seulement une annonce. « L'Évangile, comme Bonne nouvelle, est fondamentalement une action. Aimer son prochain comme soi-même, c'est refuser que l'étranger soit traité dans notre pays d'une manière intolérable ».

Bien plus qu'une vision religieuse, c'est une vision humaine, humaniste des problèmes qui est ici évoquée. Pour Jean-Paul Nunez, il n'y a pas de doute, l'évangélisation exige une conversion et l'introduction de nouvelles attitudes face à la réalité : « Il faut le dire. L'Évangile est l'inauguration quotidienne d'un nouveau comportement révélé dans les attitudes de Jésus : tout ce qui sépare, divise (comme la nationalité, la frontière, la couleur de peau) rend ennemi, aliène et déshonore l'homme ; et Dieu est vaincu ».

Cela veut dire aussi accepter une certaine perspective du partage : 20 % des humains ne pourront continuer à s'approprier 80 % des ressources de la planète. Le riche n'entrera pas dans le Royaume. Lutter contre les craintes irrationnelles de se sentir assiégé ou envahi « en entendant les cris de ceux qui souffrent, de ceux qui nous interpellent... Nous vivons dans un monde scandaleux qui refuse l'appel de Dieu à la vie pour tous ». Ne pas garder le silence, ne pas refuser d'agir, ne pas mettre en jeu l'intégrité de notre foi. C'est la mission même de la Cimade.

A la question « Après 26 ans de ce travail, n'êtes-vous pas en colère, parfois découragé ? », Jean-Paul Nunez nous répond : « En colère ? Je suis tout le temps en colère ! En colère contre le silence, l'indifférence, l'injustice. Mais découragé, non ! Rien qu'à Montpellier, il y a beaucoup de signes d'encouragement. Dans notre région, les « Cercles de silence » qui se réunissent en protestation un mardi par mois pour les sans-papiers, des émissions de témoignages sur radio FM + et sur radio Alliance, des invitations, des débats, et 200 bénévoles qui nous soutiennent. Loin de moi la désespérance. Ce qui nous est demandé à chacun, c'est plutôt la justice et la compassion ».

Françoise Saslawsky

Presse Réformée du Sud - Mars 2009 p.16

Pour en savoir plus sur la Presse Réformée du Sud en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur
Journal Echanges